Envoyé en préfecture le 03/02/2026
Reçu en préfecture le 03/02/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260127-CC_2026_0050-DE

LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ
LANNUON-TREGER KUMUNIEZH

CC_2026_0050

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil de Communauté du 27 janvier 2026

L'an deux mille vingt six, le vingt sept janvier à 16 h 00, au siège de Lannion-Trégor Communauté, 1 rue Monge à Lannion, le Conseil de Communauté s'est réuni sous la présidence de M. Gervais EGAULT, après convocation adressée individuellement à chaque conseiller, le 14 janvier 2026.

Nombre de membres en exercice : 85 titulaires – 47 suppléants
Présents ce jour : 68 Procurations : 7

Étaient présents :
M. ARHANT Guirec , Mme AURIAC Cécile , M. BETOULE Christophe , M. BODIOU Henri , Mme BOIRON Bénédicte , Mme BONNIEC Carole , Mme BRAS-DENIS Annie , M. CALLAC Jean-Yves , M. CAMUS Sylvain , M. COCADIN Romuald , M. COENT André , M. DROUMAGUET Jean , M. EGAULT Gervais , M. EVEN Michel , Mme GOURHANT Brigitte , M. GUELOU Hervé , M. HENRY Serge , Mme GUILLOU Marie-Annick , M. HOUSSAIS Pierre , M. HOUZET Olivier , Mme HUE Carine , M. HUONNIC Pierre , M. JEFFROY Christian , M. JORAND Jean-Claude , M. KERGOAT Yann , Mme KERRAIN Tréfina , M. KERVAON Patrice , M. LATIMIER Hervé , M. LE BIHAN Paul , M. LE CREURER Eric , M. LE GALL Jean-François , Mme LE GUÉZIEC Patricia , M. LE HOUEROU Gilbert , M. LE JEUNE Joël , Mme LE MEN Françoise , M. LE MOULLEC Frédéric , M. LE ROI Christian , M. LE ROLLAND Yves , M. LEON Erven , M. L'HEREEC Patrick , Mme LOGNONÉ Jamila , M. MAHE Loïc , M. MAINAGE Jacques , Mme MAREC Danielle , M. MARTIN Xavier , M. MEHEUST Christian , M. NICOLAS Gildas , Mme NICOLAS Sonya , M. OFFRET Maurice , M. PHILIPPE Joël , Mme PIEDALLU Anne-Françoise , Mme PIRIOU Karine , M. PONCHON François , Mme PONTAILLER Catherine , M. RICHARD Alain (suppléant de M. PRAT Jean-Louis), M. PRIGENT François , Mme PRUD'HOMM Denise , M. QUEGUINER Yannick , M. QUENIAT Jean-Claude , M. QUILIN Gérard , M. RANNOU Laurent , M. ROBIN Jacques , M. ROUSSELOT Pierrick , M. SEUREAU Cédric , Mme SAUVEE Julie , M. TERRIEN Pierre , M. THEBAULT Christophe , M. THERIN Patrick

Procurations :
Mme BENECH Laurence à M. COCADIN Romuald, Mme BARBIER Françoise à M. MEHEUST Christian, Mme CRAVEC Sylvie à M. EGAULT Gervais, Mme DANGUY-DES-DESERTS Rosine à Mme PONTAILLER Catherine, Mme NIHOUARN Françoise à M. TERRIEN Pierre, Mme PRIGENT Brigitte à M. JEFFROY Christian, M. ROBERT Eric à M. LE BIHAN Paul

Etaient absents excusés :
Mme COADIC Marie-Laure, M. COLIN Guillaume, M. DELISLE Hervé, M. GARZUEL Alain, M. LE BRAS Jean-François, M. NEDELLEC Yves, M. NOEL Louis, M. PARANTHOEN Henri, M. ROGARD Didier, Mme TURPIN Sylvie

Il a été procédé, conformément à l'article à L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. M. LE MOULLEC Frédéric, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

"Territoire Engagé Transition Écologique" : approbation de la stratégie 2026-2029 et demande de labellisation 2 étoiles sur le référentiel Climat Air Énergie associé

Exposé des motifs

Envoyé en préfecture le 03/02/2026
Reçu en préfecture le 03/02/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260127-CC_2026_0050-DE

Un Contrat d'Objectif Territorial sur la Transition Écologique

L'ADEME et le Ministère de la Transition Écologique ont proposé à Lannion-Trégor Communauté la mise en place d'un Contrat d'Objectifs Territorial (COT) visant à dynamiser les actions territoriales transverses en matière de transition écologique. Ce contrat d'objectifs a été conclu sur une période de réalisation de 48 mois du 01/01/2025 au 31/12/2028.

Le programme "Territoire Engagé Transition Écologique" (TE.TE) de l'ADEME accompagne les collectivités volontaires dans leur politique de transition écologique à travers deux référentiels complémentaires :

- Le référentiel Climat Air Énergie, structuré autour de 6 axes : planification territoriale, patrimoine de la collectivité, approvisionnement énergie-eau-assainissement, mobilité, organisation interne, et coopération-communication.

- Le référentiel Économie Circulaire, organisé en 5 axes permettant d'évaluer et d'améliorer la démarche territoriale en matière d'économie circulaire.

Les audits Climat Air Énergie et Économie Circulaire fournissent chacun une note en pourcentage sur un potentiel de points selon les compétences de la collectivité. Ils permettent également de calculer l'objectif de progression pour chaque référentiel.

Le Contrat d'Objectifs Territorial constitue un engagement contractuel avec l'ADEME, basé sur une démarche d'amélioration continue où le versement de la subvention est conditionné à l'atteinte d'objectifs mesurables via ces référentiels.

La progression dans chacun des référentiels Climat Air Énergie et Économie circulaire est associée à une aide additionnelle variable d'un maximum de 350 000 euros.

L'engagement dans un COT et dans les deux référentiels de TE.TE permettra d'accentuer la politique de transition sur le territoire et de la monitorer en toute cohérence.

Le contrat permettra de renforcer l'animation des transitions dans les services et sur le territoire pour une meilleure intégration de celle-ci dans chaque champ d'action communautaire.

Le référentiel sera également un outil unifié et formalisé pour l'évaluation de la politique de transition écologique de la collectivité.

Enfin, le COT permettra de déterminer une organisation et une gouvernance commune à la transition écologique pour la collectivité.

Envoyé en préfecture le 03/02/2026
Reçu en préfecture le 03/02/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260127-CC_2026_0050-DE

La démarche de Lannion-Trégor Communauté

Lannion-Trégor Communauté est engagée dans une politique ambitieuse de transition écologique, à travers le portage de nombreuses politiques environnementales (eau, alimentation, gestion et prévention et déchets, ...) ainsi que le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), le Plan De Mobilité (PDM) et le Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUiH).

L'audit initial réalisé dans le cadre de la phase 1 du COT a permis d'établir un diagnostic de la situation actuelle :

- Score Climat Air Énergie : environ 40% (audit en cours de finalisation), permettant une candidature à la labellisation 2 étoiles
- Score Économie Circulaire : 26,5% validé par l'auditrice

Les objectifs de progression à atteindre d'ici fin 2028 sont :

- Référentiel Climat Air Énergie : progression d'environ 8 points, soit un score cible de 48%, avec un objectif supplémentaire d'atteindre les 3 étoiles (50%).
- Référentiel Économie Circulaire : progression d'au moins 10 points, soit un score cible de 36,5% ce qui permet une labellisation 2 étoiles.

Un programme d'actions structurant pour 2026-2029

A la suite d'une démarche participative ayant mobilisé plus de 50 personnes, élus et services de LTC, à travers 5 ateliers thématiques, un programme d'actions a été élaboré autour de 49 actions disponibles en annexe dont 15 engagements phares :

1. PATRIMOINE ET ÉNERGIE

- Réduction de 10% des consommations de fluides sur le parc de bâtiments occupés par LTC (électricité, chauffage, eau)
- Autoproduction d'énergie : couverture en énergie renouvellable de 10 % de l'énergie consommée
- Électrification de 50% du parc de véhicules (VL, VUL, Bus)
- Réalisation d'un Plan de Déplacement Employeur pour les agents LTC

2. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Soutenir le développement d'itinéraires cyclables intercommunaux mobilisant des voiries communales existantes : 1 liaison intercommunale accompagnée / an

Envoyé en préfecture le 03/02/2026
Reçu en préfecture le 03/02/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260127-CC_2026_0050-DE

- Intégration systématique de la Gestion Intégrée des Eaux Pluviales dans 100% des projets d'aménagement.
- Suivi et respect de la trajectoire Zéro Artificialisation Nette
- Intégration d'un volet biodiversité dans 100% des projets de construction LTC ("1% biodiversité")
- Mise en place d'un plan de gestion différenciée sur 100% des espaces verts LTC

3. ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Finalisation d'un diagnostic territorial économie circulaire avant 2028 et mise en place de la gouvernance
- Intégration de critères sur les transitions et l'économie circulaire dans 100% des conventions économiques

4. ALIMENTATION DURABLE

- Adhésion de 100% des communes en restauration collective en régie à la charte du Projet Alimentaire Territorial
- Livraison directe de 60% des communes par des producteurs locaux en produits labellisés

5. ORGANISATION INTERNE ET GOUVERNANCE

- Sensibilisation de 100% des agents aux transitions d'ici fin 2028
- Organisation de 2 rencontres annuelles terrain à destination des élus et services des communes sur les transitions, avec des exemples de réalisation tregorrois.

Ce programme d'actions s'appuie sur les planifications existantes (PCAET, PLUi-H, PLPDMA, PAT, Stratégie Biodiversité, etc.) tout en les enrichissant d'actions ciblées.

Il constitue un cadre de référence permettant de piloter et d'évaluer la politique de transition écologique de manière transversale et cohérente

Envoyé en préfecture le 03/02/2026
Reçu en préfecture le 03/02/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260127-CC_2026_0050-DE

Les modalités financières

Le Contrat d'Objectifs Territorial prévoit une aide financière de l'ADEME pouvant atteindre 350 000 euros sur 4 ans, répartie en fonction de l'atteinte des objectifs :

- 75 000 € à la validation du plan d'actions
- Jusqu'à 137 500 € pour la progression du score Climat Air Énergie
- Jusqu'à 137 500 € pour la progression du score Économie Circulaire

Le versement de ces aides est conditionné à l'atteinte des objectifs définis, vérifiée lors d'audits finaux. Des bilans annuels permettront de suivre la progression et d'ajuster si nécessaire le programme d'actions.

La labellisation Territoire Engagé Transition Écologique

Au regard des résultats obtenus lors de l'audit initial du référentiel Climat Air Énergie (score d'environ 40%), Lannion-Trégor Communauté est éligible à la labellisation "Territoire Engagé Transition Écologique" niveau 2 étoiles. Cette labellisation viendra reconnaître officiellement les efforts et l'engagement de la collectivité en matière de transition écologique et constituera un outil de valorisation de la politique territoriale menée.

VU La Convention de financement du Contrat d'objectifs territorial 2025-2029 - Lannion Trégor Communauté (22) en date du 10/10/2024 signée entre l'ADEME et LTC ;

VU L'avis favorable de la commission n°4 « Mobilités, Energie » en date du 06 janvier 2026 ;

Après en avoir délibéré, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE à L'UNANIMITÉ
(Par 73 pour)
(Par 2 non votants)

DECIDE DE :

APPROUVER Le programme d'actions "Territoire Engagé Transition Écologique 2026-2029" et ses 15 engagements phares.

Envoyé en préfecture le 03/02/2026
Reçu en préfecture le 03/02/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260127-CC_2026_0050-DE

SOLLICITER La labellisation "Territoire Engagé Transition Écologique" niveau 2 étoiles auprès de l'ADEME.

AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant, à signer toute pièce relative à l'application de la présente délibération.

Fait et délibéré, à Lannion les jour, mois et an précités.
POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DÛMENT SIGNÉ.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

Le Président atteste le caractère exécutoire de la présente délibération,
transmise au contrôle de légalité par télétransmission le : 03 FEV. 2026
Publiée et mise en ligne sur le site internet de LTC le : 03 FEV. 2026
Notifiée le :

Le Président,
Gervais EGAULT

Le Président,
Gervais EGAULT

Envoyé en préfecture le 03/02/2026
Reçu en préfecture le 03/02/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260127-CC_2026_0050-DE

Actions CCT	Indicateur		
Sur tout bâtiment neuf ou rénové : - Avoir une doctrine pour les bâtiments à rénover ou à construire sur la performance énergétique et environnementale (récupération d'eau, GEP, biodiversité, enR , ...) étudier systématiquement l'installation d'EnR pour l'électricité et le chauffage en primo-option - Proposer une variante systématique obligatoire en matériaux biosourcés et/ou de réemploi dans les marchés de travaux de LTC sur au moins 1 lot - Installer un comptage précis fluides (énergie et eau) - Travail MP et BE bâti pour la connaissance des critères environnementaux et leur intégration dans les marchés de travaux, au même titre que les dauses sociales. Capitaliser avec la réalisation d'un clausier	*Doctrine écrite et partagée* *% des marchés avec une variante sur au moins 1 lot* *% ade marchés retenus avec la variante*	100% des marchés avec une variante Claus	
Identifier un chantier test dans le cadre du SDIE propice au développement du réemploi de matériaux de constructions (Expé Eci)	*nombre de chantiers incluant du réemploi*	1 chantier test d'ici 2028	
Aller jusqu'au bout de la stratégie immobilière / SDIE (cession, maintien, objectif global de performance énergétique, cohérence économique)	*complétude du SDIE*	SDIE Finalisé sur 100% du patrimoine	
Suivi des bâtiments et analyse des consommations (chauffage, electricité et eau)	*Consommation de fluides (chauffage, éclairage, eau)*	Baisse de 10% des consommations sur le parc de bâtiments suivi en 2028 VS 2024 (corrigé DJU si nécessaire)	oui
Augmenter la part des ENR produire des EnR dans des boucles locales (régie de chaleur et autoconsommation collective PV) et en dernier recours si non atteinte des objectifs, acheter de l'électricité verte au renouvellement du marché en 2027	*Taux de couverture ENR*	Atteindre une autoproduction de 10% de l'énergie (thermique et électricité) produite par les installations de LTC fin 2028	oui
Poursuivre la rationalisation et l'électrification du parc de véhicules	*suivi de la loi LOM et des objectifs du PCAET sur le secteur des transports (-48% en 2030).* *% de VL et VUL achetées électriques.* *% du parc électrifié*	50% du parc électrifié fin 2028 *(VL, VUL, Bus)*	oui
Plan d'amélioration environnemental des ZAE, définir une charte pour les nouvelles zones, identifier le foncier avec intérêt et créer une gouvernance comme pour l'immo d'entreprise.	charte réalisée et appliquée Gouvernance en place	charte réalisée et appliquée	
Éclairage en ZAE et sur les sites de l'agglo : diagnostic et définition d'un fonctionnement	*diag réalisé* *Concommation éclairage site et ZAE, % baisse par rapport à 2025*	Diagnostic éclairage ZAE finalisé baisse de 10% de l'énergie consommée pour l'éclairage sites et ZAE	
Réalisation d'un plan de déplacement employeur pour LTC : déplacements domicile-travail : incitation modes actifs, covoit et TC, télétravail, bureau distants, ...		PDA réalisé	oui
Travailler sur une stratégie numérique responsable (réalisation d'une première cartographie d'achats sur le sujet du numérique pour **amorcer le SPASER** sur une thématique, allongement de la durée d'usage, défis internes nettoyage numérique, questionnement du passage de postes sous Linux, ...)	*Stratégie numérique responsable adoptée,* *durée d'amortissement des ordinateurs* *Cartographie d'achat réalisée*	Stratégie numérique responsable adoptée	
Avoir un charte sur l'éco-exemplarité des evènements organisés par LTC ou subventionnés (alimentation durable et locale, zéro déchets)	*charte écrite* *% d'évènement respectant la charte*	Charte écrite et partagée	
Mise à jour et mise en œuvre du plan de gestion différenciée des espaces verts	*% reduction déchets verts,* *% reduction nombre de m³ tondus* *% du patrimoine faisant l'objet d'un plan de gestion différencié*	100% des espaces verts de l'agglo faisant l'objet d'un plan de gestion différencié	oui
Suivre et monitorer la trajectoire ZAN sur le territoire par commune	*outil : MOS, indicateur : respect de la trajectoire*	Suivi annuel MOS communiqué; trajectoire ZAN respectée	oui
Réaliser un inventaire des friches et leur potentiel (qualité des sols, enr, ...) Référentiel de gisement dans les enveloppes urbaines	*nb d'ha inventoriés*	Inventaire réalisé	
Renforcer la prise en compte du "1% biodiversité" dans les projets de construction (cf. doctrine environnementale des constructions action n°1)	*% des projets bénéficiaires* *Evaluer la biodiversité accueillie*	100% des projets bénéficiaires	oui
Construire et mettre en œuvre les outils d'accompagnement boite à outils 100% en ligne mise à jour continue (animation grand public, synthèse des règles, des formulaires d'aide au dimensionnement, une notice particulière, un guide professionnel)	*Nombre de "vus" de la page*		
Accompagner la montée en compétence des acteurs du territoire Sensibilisation et conseils au fur et à mesure des sollicitations à destination de tous les professionnels de l'aménagement	*Nombre de personnes sensibilisées*		
Organiser/mettre en œuvre le plan de déconnexion/végétalisation sur le patrimoine & travailler à l'opportunité	*Nb de m² déconnectés (LTC)* *Nb de projets de déconnexions menés (communes)*	100% des projets d'aménagement et de construction/renovation prenant en compte la GIEP	oui
Rendre les avis techniques GEP sur les instructions ADS Avis techniques sur les projets de plus de 100 m² de surface d'apport dès l'approbation du PLUiH	*Nb d'avis rendus*		
Etudier la pertinence d'une augmentation du versement mobilité pour améliorer l'offre sur le territoire	*0,55% => fixer un objectif selon les besoins identifiés pour développer l'offre*		
Adapter les horaires de transport en commun en lien avec le développement de l'offre ferroviaire prévue pour contribuer à accroitre l'utilisation du TER (notamment Hôpital <> Gares < > Centre Ville< >Pégase).	*Nombre de connexions rapides journalières entre la gare et le plateau*		
Avoir une station de location de vélos électriques à la gare (prévu par la Région)	*Nombre de location journalière*		
Soutenir le développement d'itinéraires cyclables intercommunaux mobilisant des **voiries communales existantes** en capitalisant sur l'expérience d'une première liaison en cours : développer un AMI où pour candidater au moins 2 communes devraient identifier une liaison à développer en mobilisant des voiries communales existantes	*Nombre de participants/lauréats à l'AMI*	1 liaison intercommunale accompagnée / an (aménagements légers : jalonnement, révision de plan de circulation, réduction de vitesse, aménagements de courts tronçons manquants...)	oui
Développer les défis sur la mobilité : un défi employeur et/ou un défi famille	*nombre de défi réalisé par cible (nombre d'employeurs touchés / nombre de foyers engagés)*	1 défi réalisé par cible (nombre d'employeurs touchés / nombre de foyers engagés)	
Economie circulaire : lancer un diagnostic territorial en 2026		Diagnostic territorial ECI finalisé	oui
Economie circulaire : définir une politique transversale avec **un pilote**, une **équipe projet** et sa **gouvernance**	*Diagnostic ECI réalisé, gouvernance en place*		
Développer l'animation économique avec une logique **d'Ecologie Industrielle et Territoriale (en s'appuyant sur les conventions avec les partenaires)**	*% de convention integrant des critères sur les transitions et l'Eci*	*100% des conventions integrant des critères sur les transitions et l'Eci*	oui
Accompagner la céation d'une une filière de recyclage locale des coquilles d'huitre via pour amendement agricole	*Tonnages recyclés/an*	Filière de recyclage des coquilles d'huitre en place en 2028	
Poursuite des actions d'animation du Projet Alimentaire Territorial (PAT) : Auprès des cuisiniers En interne auprès le l'EHPAD	*nombre de communes signataires de la charte*	100% des communes disposant d'une restauration collective en régie signataires de la charte	oui
Identifier des porteurs de projets pour transformer et commercialiser des productions agricoles locales en proposant un AMI	*Nombre de répondants, nombre de lauréat à l'AMI*	1 porteur de projet lauréat de l'AMI	
Développer des actions du PAT auprès des publics précaires	*Nombre de personnes concernées par les actions du PAT sur la précarité alimentaire*	150 personnes touchées par les actions sur la précarité alimentaire	
Sensibiliser les publics scolaires en leur faisant découvrir, à travers des visites ou des ateliers, les filières liées à l'agriculture, la pêche et aux métiers de l'alimentation, afin de promouvoir les bonnes pratiques	*Effectifs (périmètre scolaire - primaire et secondaire) concernés par des actions structurantes d'éducation à l'alimentation durable*	300 élèves ayant assisté à des actions sur l'alimentation durable	
Mettre en lien les **cuisiniers** de la restauration collective et les **producteurs locaux** (accompagnement individuel, guide des producteurs, rencontres, visites, formations)	*Nombre de communes du territoire livrées en direct par des fournisseurs et agriculteurs locaux en produits labellisés dont en produits issus de l'agriculture biologique*	60% des communes du territoire livrées en direct par des fournisseurs et agriculteurs locaux en produits labellisés	oui
	Nombre de producteurs locaux référencés dans le guide pour la restauration collective	90 producteurs locaux référencés dans le guide	
Logistique : Tester des solutions logistiques innovantes sur le territoire (PAT)	*Nombre d'acteurs locaux impliqués dans les projets autour de la logistique*	50 acteurs locaux impliqués dans les projets logistiques	
Décliner un plan de formation « transition écologique » à destination des agents (de la sensibilisation à la formation métier) en lien avec le PCAET et le plan de transition. •Inclure un volet dédié à l'économie circulaire. •Inclure un volet spécifique à la commande publique en lien avec le SPASER. (sensibilisation des agents, des nouveaux arrivants + catalogue de formations métiers (comme éco-conduite))	*% d'agents sensibilisés* *% d'agents ayant suivi 1 formation « métier en lien avec la TE entre 2026 et 2028*	100 % d'agents sensibilisés fin 2028	oui

Envoyé en préfecture le 03/02/2026
Reçu en préfecture le 03/02/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260127-CC_2026_0050-DE

Pérenniser le plan de sensibilisation sur les transitions et le rendre plus visible (rubrique dédié newsletter, coordination des toutes les thématiques environnementales)	-	Poursuite du plan de sensibilisation TE
Former au dimensionnement des dispositifs de gestion des eaux pluviales (Atelier destiné aux agents des collectivités (LTC, communes, ...) + guide PRO en ligne = véritable formation en ligne)	*Nombre d'agents formés LTC* *Nombre de ST de communes formés*	100% de
Systématiser des rendez-vous sur les transitions basés sur des exemples de réalisation du territoire à destination des élus (*par exemple sur la marchabilité : partager les exemples d'aménagement de centre-bourgs, réalisation bâtiments exemplaires, ...*)	*Nombre de rencontres organisées/an et nombre de communes participantes*	2 rencontres/an mobilisant en moyenne 20% des communes
Intégrer une sensibilisation aux transitions lors de la prise de poste des nouveaux élus, par pôle.	*Une sensibilisation "réunion d'info" par pôle à destination de tous les élus du territoire* *nombre d'élus participants*	*100% des pôles couverts*
Acter un travail de redéfinition des politiques des fonds de concours (mobilité accessibilité, énergie, eaux pluviales : par exemple déconnexion du patrimoine communal, biodiversité : réduire l'impact lumineux)	*Enveloppe dédiée* *nb étude déconnexion sur les travaux des communes* *nombre de communes « ciel étoilé »* *Nb de pt d'arrêt mis en accessibilité/créés/sécurisés/multimodaux* *Nb de liaisons cyclables intercommunales/ nb d'aménagements cyclables communaux*	
Intégrer systématiquement les transitions dans chaque projet communal accompagné par le BE bâti ou le BE VRD	*Donner une ligne de conduite LTC vis-à-vis des communes (énergie mais aussi mobilité, aménagement, Eci, etc) : dans une logique de « propositions »*	
Développer des **sensibilisations** spécifiques auprès du grand public et des scolaires sur le sujet de l'**eau** Envisager une **subvention pour récupérateurs d'eau de pluie** sous condition de déconnexion pour les particuliers.	*Nombre d'élèves sensibilisés par an*	
Diffuser et former sur le document cadre de la qualité environnementale (charte) prévu dans le PLUiH aux BE internes, communes, promoteurs, SPLA	*Charte diffusée*	Charte diffusée
Faciliter la mise en place des boucles locales de production/consommation d'énergie renouvelable sur le territoire	*Nombre de boucles locales / Nombre de MWh produits sur le territoire*	
Former les élus et techniciens aux enjeux de la biodiversité et sensibiliser les scolaires	*Nombre de personnes et publics ciblés*	
Mieux valoriser et donner de la visibilité aux actions de biodiversité (ex : réserve naturelle Régionale de Plounérin)	*Nombre d'actions de valorisation mises en place*	
Stratégie de gestion du trait de côte : démarche de sensibilisation et concertation territoriale. Faire connaitre les processus littoraux et les modes de gestion possible aux élus et aux habitants.	*Stratégie adoptée* *Nombre de réunion de sensibilisation organisées/an et nombre de participants*	500 habitants ayant participé aux evenements de sensibilisation